



DEPARTEMENT DE L'HERAULT



**PROJET PEDAGOGIQUE
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT
ESPACE JEUNES
PRE-ADOLESCENTS / ADOLESCENTS**

Directeur de l'accueil de loisirs
Latreille Yves
Directrice Adjointe
AVINENS Agnès

- Année 2019/2020 -

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE	P.3
a- Géographie	
b- Le local	
c- Le public	
d- L'équipe	
e- Les coordonnées	
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	P.4
a- Développer l'autonomie par la prise de responsabilité	
b- Socialisation par la collectivité et la citoyenneté	
c- Développer son capital culturel et son ouverture d'esprit	
METHODE DE MISE EN ŒUVRE	P.6
LE FONCTIONNEMENT	P.7
a - Horaires d'ouverture	
b - Organisation administrative et financière	
c- Communication avec les parents	
d- Les points non-négociables avec les jeunes	
L'EQUIPE D'ANIMATION	P.9
a- Le rôle de directeur	
b- Les animateurs	
c- Organisation au sein de l'équipe	

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'Espace jeunes de Montferrier sur Lez est une structure municipale. Cet Accueil de Loisir Sans Hébergement (ALSH Ados) fait partie du service enfance jeunesse de la commune.

a- Géographie :

Montferrier-sur-lez est un village de 3500 habitants situé à 7 Km au nord de Montpellier. L'Espace Jeunes est implanté dans les locaux de l'ancienne poste au cœur du village. Il est situé entre la Bibliothèque Municipale et le centre culturel Lucien Miquel.

b- Le local :

Il est composé d'un bureau administratif, d'une grande salle d'activité avec coin informatique, coin jeux et coin lavabo ainsi que d'un toilette.

c- Le public :

Cet espace est ouvert aux pré-adolescents et adolescents (11-17 ans) de Montferrier-sur-lez adhérents à la structure.

Le nombre de participant est fixé :

- à 12, les mercredis
- à 16, les petites vacances scolaires
- à 17, les vendredis soirs et l'été
- En fonction du projet pour les minis camps

d- L'équipe :

L'équipe d'animation est composée d'un directeur (DEJEPS, BPJEPS,) et d'une directrice adjointe et d'une animatrice (BPJEPS Activités Physiques pour Tous).

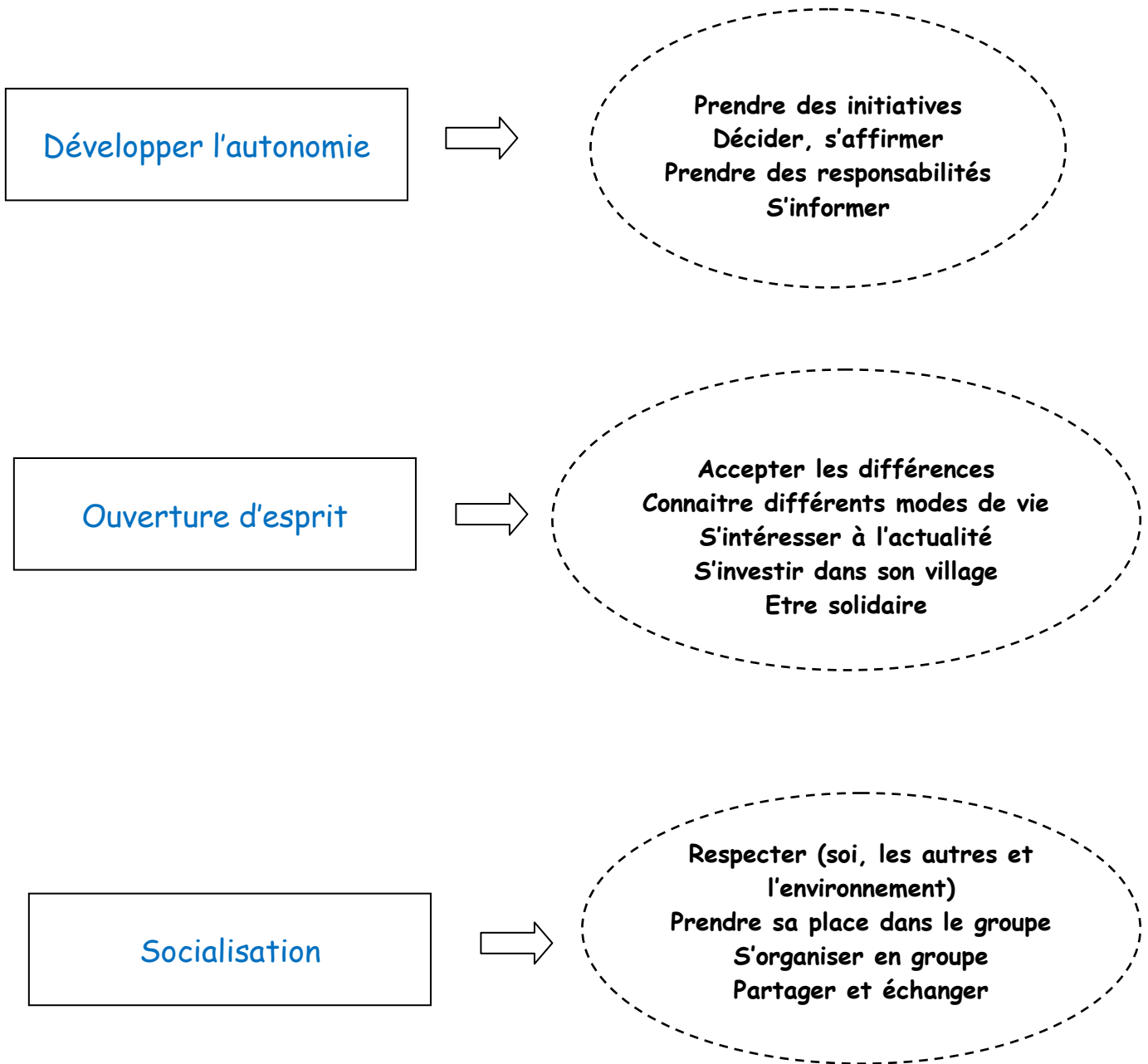
e- Les coordonnées :

Adresse : 1 rue des Anciennes écoles, 34980 Montferrier sur Lez

Tèl : 04.67.59.54.99 ou 06.87.60.78.11

Mail : esj.m@wanadoo.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES



METHODES DE MISE EN OEUVRE

Organisation générale

Les différents moments d'accueil:

- réunion de jeunes
- activités ludiques
- soirée à thème
- accueil libre et informel
- accompagnement scolaire
- temps séparés préados/ados
- temps séparés garçons/filles
- Passerelle (CM2-6°)

Le matériel:

Mise à disposition de jeux, de petits matériels, baby-foot, coin cuisine, livres, plaquettes, magazines, accès à l'outil informatique

La salle:

Gestion de la vie quotidienne à la salle par les jeunes (rangement, vaisselle, aménagement de la salle, décoration)

Affichage des informations concernant les activités de la salle sur un tableau d'informations, diffusion par internet, plaquettes. Inscription des jeunes avant leur participation aux activités du planning.

Affichage et plaquettes d'informations générales concernant la jeunesse (actualité, prévention...)

Gestion de la fréquentation par une feuille d'émergence disposé à l'entrée et remplie par les jeunes. Gestion de leur carnet de spots.

Repas soit à la charge des jeunes (pique-nique) ou feront l'objet d'un projet autour de l'alimentation. Tri sélectif des déchets

Les activités et les mini-camps

Organisation de mini-séjours en gestion libre et de chantiers jeunes

Participation des jeunes à la programmation des activités et des minis camps

Accompagnement de projets à l'initiative des jeunes et mise en place d'actions pour récolter des fonds

Participation aux manifestations du village, partenariat sur la commune (maison de retraite, ALSH, bibliothèque...), rencontres intergénérationnels

Temps d'autonomie sans animateurs (dans un cadre défini avec les jeunes) lors des activités et des minis camps

Organisation d'inter centres avec les communes voisines

Projets d'animations variés, découverte d'activités, de lieux et de cultures. Sensibilisation à de nouveaux centres d'intérêt.

Actions de solidarité, échange avec des associations.

LE FONCTIONNEMENT

a - Horaires d'ouverture

<u>hors vacances scolaires :</u>	<u>vacances scolaires :</u>
<p><u>Lundi : 17h/19h gouter partager</u> Mercredi de 14h à 17h (préados) pas cette année Mercredi de 16h à 19h (ados) Jeudi : 17h/19h soutien scolaire Vendredi de 17h à 22h soirée à thème</p>	<p>Du lundi au vendredi de 10h à 18h30 et/ou Mini camps</p>

Les horaires d'ouvertures sont susceptibles d'être modifiés en fonction des projets en cours.

Le Lundi sont organisé des gouters partagés de 17h à 19h pour bien démarré la semaine. Discussion, petit jeux sont au programme.

Le mercredi de 16h à 19h est un temps plus informels où l'accès est libre (sans inscriptions préalable).

Le jeudi nous proposons un accompagnement aux devoirs de 17h / 19h.

Le vendredi nous proposons des soirées à thème de 17h à 22h. Soirée bowling, soirée halloween...

Des projets d'activité sont réalisés avec les jeunes et un planning des « soirées du vendredi » leur est proposé par cycle.

Des stages à la semaine ou des activités à la journée sont organisés pendant les vacances scolaires. Des mini camps de 3 à 5 jours sont mis en place lors des vacances. Durant le camp d'été c'est l'occasion de faire le bilan est d'évaluer les objectifs poursuivis toute au long de l'année.

b - La passerelle des préados (non remis cette année 2019/2020)

Le mercredi après midi de 14h à 17h, l'espace jeunes est réservé aux ados c'est-à-dire aux enfants de CM2 de l'ALSH l'Olivier et aux 6^{ème} de l'espace jeunes. Cela permet d'organiser un temps adapté à cette tranche d'âge, les projets d'animation, le fonctionnement général et l'intervention de l'animatrice sont réfléchis pour des jeunes de 9 à 11 ans. Cette passerelle fait suite à un besoin repéré et partagé par les 2 accueils de loisirs. Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'espace jeunes par l'animatrice ados.

Elle existe aussi sur le camp mixte d'été où les CM2 intègrent le groupe des ados. D'autres moments plus ponctuels pourront être mis en place.

Pour des questions pratiques, la gestion administrative est partagée (les CM2 dépendent de l'ALSH l'Olivier et les 6^{ème} de l'espace jeunes).

c - Organisation administrative et financière

Le dossier d'inscription et l'adhésion sont obligatoires.

L'adhésion à l'année est de 15 euros (de septembre à septembre). La grille tarifaire prend en compte les revenus et le nombre d'enfants à charge des familles. Une réduction est effectuée pour l'inscription de plusieurs enfants à une même activité. Un supplément pourra être demandé selon les projets.

Une feuille d'émergence est à remplir quotidiennement par les jeunes à leur arrivée. Il leur est demandé de s'inscrire avant de participer aux activités du vendredi et des vacances.

d- Communication avec les parents

Un règlement intérieur relatant le fonctionnement de la salle est à la disposition des parents à l'Espace Jeunes.

Des rencontres sont effectuées avec les parents et les jeunes afin d'explicitier ce qui se fait à la salle et les projets à venir.

L'équipe encourage les jeunes à faire passer les informations à leurs parents et le responsable tient des permanences pour recevoir les parents. Des soirées d'échanges sont organisées.

Un groupe de parent peut réfléchir au fonctionnement et aux projets de l'espace jeunes afin d'enrichir le travail effectué auprès des jeunes.

e- Les points non-négociables avec les jeunes et l'équipe

L'alcool et les drogues sont strictement interdits

La cigarette est interdite dans le local et pendant les activités

Les règles de sécurité doivent être respectées

-

L'EQUIPE D'ANIMATION

a- Le rôle de directeur

- **Coordonner** les actions en lien avec l'espace jeunes
- **Mobiliser** les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs
- **Communiquer** avec l'équipe, les partenaires et les familles
- **Encourager** la participation et pulser l'équipe
- **Etre à l'écoute** et favoriser une cohésion d'équipe
- **Représenter** l'espace jeunes dans la commune et auprès des institutions

Il existe 3 zones de décisions au sein de l'équipe : la direction, l'équipe d'animation (directeur et animateurs) et les animateurs. L'objectif est d'équilibrer ces espaces de décision.

Des temps de réunion sont fixés afin d'assurer un suivi régulier des actions, des besoins des jeunes et la formation des animateurs. C'est aussi des temps de régulation.

L'évaluation quantitative et qualitative par projet et/ou par période permet d'apprécier les écarts entre la réalité et les objectifs du projet pédagogique.

Cette évaluation s'effectue avec les jeunes et avec l'équipe grâce à des outils facilitant une participation dynamique.

b- Les animateurs

L'animateur doit se comporter en adulte et doit être en accord avec le projet pédagogique.

L'équipe doit assurer la sécurité physique, morale et affective du groupe et doit connaître la réglementation Jeunesse et sports.

L'animateur est responsable du groupe qu'on lui a confié.

Il est initiateur d'un projet d'animation.

L'équipe est garante de la dynamique du groupe :

- L'équipe sera intransigeante concernant les points non-négociables (équilibre et sécurité du groupe)
- Elle favorisera la coopération entre les jeunes
- Elle valorisera les jeunes par rapport à leurs actes
- Elle mettra en avant les compétences des jeunes
- Elle animera les temps en dehors des activités spécifiques
- Elle sera à l'écoute et disponible afin d'établir une relation de confiance avec les jeunes
- Elle accompagnera les jeunes dans les prises d'initiatives
- Elle participera à la gestion de la vie quotidienne avec les jeunes.

Cohérence et crédibilité de l'équipe :

- L'équipe se doit de respecter les points non-négociables et les règles de vies du groupe
- La communication est un élément clef. Chaque prise de décision doit être connue du reste de l'équipe
- Les obstacles rencontrés ainsi que les situations « à risque » doivent être connues de la directrice
- L'équipe peut se concerter (prendre du recul) face à certaines situation. Nous ne sommes pas obligés de répondre dans l'instant
- Si un différent apparaît, il sera discuté entre adultes, pas de conflits devant les jeunes !
- L'équipe tient le même discours et pose les mêmes règles de collectivités (participation) et de sécurité.
- L'animateur doit être ponctuel, prévenir en cas d'absences et fournir un certificat médical si nécessaire

Les critères d'évaluation sont basés sur des savoirs, des savoir-faire et des savoirs être :

- Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'hygiène
- Avoir des attitudes cohérentes, un langage adapté
- Analyser les situations et savoir rebondir
- Exploiter ses compétences
- Proposer et encadrer une activité adaptée à un groupe de jeunes, mettre en place un projet d'activité, d'animation
- Être autonome, prendre des initiatives
- Discerner les priorités, réagir à l'imprévu
- Être disponible physiquement et moralement
- Travailler en équipe
- Informer les parents et le reste de l'équipe

c- Organisation au sein de l'équipe

L'équipe se réunit régulièrement :

Principalement pour établir les programmes, l'organisation et faire le bilan des projets passés. Elle se sert des réunions pour parler des difficultés rencontrées et trouver des solutions. Lors de ces temps elle ne perd pas de vue les objectifs pédagogiques qu'elle s'est fixés.

L'équipe se répartit les tâches :

- La gestion administrative et comptable de la structure est gérée par la directrice
- La gestion matériel, la programmation et préparation des activités et projets se fait en équipe
- La mise en place des projets et l'animation des activités est sous la responsabilité de l'animateur

D'un point de vue pédagogique, nous travaillons en étroite collaboration quant à l'écriture du projet pédagogique et à la démarche d'évaluation (confection des outils, évaluation et réadaptation du projet)

Les projets pédagogiques de l'ALSH Mixte et de l'ALSH Ados étant cohérents, ils s'inscrivent dans une suite logique d'évolution et de progression. Ces projets sont construits à partir du projet éducatif du service enfance jeunesse.

L'équipe d'animation ados travaille en étroite collaboration avec l'équipe du centre de loisirs maternel et primaire. Au sein du service enfance jeunesse, les animateurs sont référents d'un groupe d'âge. Cependant ils sont amenés à intervenir sur les différentes tranches d'âges en adaptant les attentes et les objectifs au niveau de capacité des enfants. **Ainsi des projets collectifs, fédérateurs sur le village seront développés.**